

CountrySide

European Landowners' Organization

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2023 - BIMENSUEL - FR

N° 207

**Sols agricoles de l'UE :
Promouvoir la conservation, l'agriculture
régénératrice et la santé des sols**





Editorial

Thierry de l'ESCAILLE, Président exécutif

Tables des matières

- 3 Sols agricoles de l'UE :
Promouvoir la conservation, l'agriculture régénératrice et la santé des sols
-
- 6 Le point de vue des propriétaires fonciers européens sur la COP28
-
- 9 Le secrétaire général d'ELO tire l'alarme sur la polarisation des débats européens
-
- 10 Réunion plénière annuelle de « Wildlife Estates » en Écosse
Le partenariat entre les propriétaires fonciers et le gouvernement est essentiel pour lutter contre la disparition de la faune et de l'habitat
-
- 11 Symposium de « Wildlife Farms and Estates » à Holkham
Une journée instructive qui ouvre la voie à une gestion responsable des terres dans tout le pays
-
- 12 Les domaines De Muncken et Scherpenbergen-De Hutten récompensés du Prix « Baillet Latour pour l'Environnement 2023 »
-
- 13 Le programme Life « European Networks » pour la conservation des terres privées
-
- 14 La deuxième édition du « Future Forest Forum »
-
- 16 Livre

Dans notre société Pan-Européenne l'acceptabilité de la réalité du monde rural se délite à cause d'un phénomène de déracinement de nos concitoyens. Nous avons pourtant tous des origines rurales mais la plupart l'ont oublié ! A ceci s'ajoute que nous vivons dans une société de consommation qui considère la nature essentiellement en terme d'usage et de consommation.

Ceci est illustré par le fait que dès que nous avons été libérés du COVID les gens sont retournés dans la nature, la considérant comme un bien de consommation dont ils avaient été privés, qui, dans leur perception appartient à tout le monde. Le gratuit et le commun devraient être préservés ; au contraire, non valorisés ils sont malheureusement mal gérés, mal considérés et donc surexploités. Cela pose de vrais problèmes à l'usage de la nature. Aujourd'hui, beaucoup portent l'idée que la nature, bien commun, est à eux, méconnaissant la différence entre propriété publique et privée... Or, la majorité des territoires gérés sont privés, et sont donc responsabilisés... Nous sommes cependant confrontés à des représentations très différentes de la nature. Les activités rurales sont de plus en plus difficilement acceptées : la mentalité Disney est passée par là ! Nombreux sont ceux qui ont développé une image d'Épinal de celle-ci.

Face à cela deux attitudes : il y a celle de la citadelle assiégée, qui considère que de toute façon la majorité urbanisée n'a plus aucun respect à l'égard des ruraux et qu'ils vont leur imposer par ignorance une avalanche de restrictions ou les contraindre à coexister avec des espèces depuis longtemps disparues eu égard à leurs nuisances. Cette attitude ne peut pas déboucher sur grand-chose de positif.

Et puis il y a l'attitude intégrant la société et les enjeux de la modernité, utilisant la pédagogie et l'exemplarité du travail de terrain qui passe par l'affirmation paisible de la connaissance de la nature par les acteurs ruraux.

C'est dans cette approche que s'inscrit notre courant de pensée, c'est le travail fourni par le réseau « Wildlife Estates » / « Territoires de faune sauvage » ou par les porteurs d'une agriculture conventionnelle ou organique durable.

Ne tombons ni dans les excès urbains ni dans ceux des citadelles assiégées. Il y a mieux à faire, nous pouvons espérer que même Ursula von der LEYEN en a identifié le besoin dans son discours sur l'État de l'Union ? Si ce n'est fait le populisme prendra le relais.



José María Vival
www.wildlifeestates.org

Sols agricoles de l'UE : Promouvoir la conservation, l'agriculture régénératrice et la santé des sols

Le 10 octobre, l'Intergroupe sur la biodiversité, la chasse et la campagne a organisé un important webinaire sur les sols agricoles de l'UE, animé par Jurgen TACK, secrétaire général d'ELO. L'orateur principal était l'eurodéputé slovaque Martin HOJSÍK, qui est non seulement membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, mais également rapporteur sur la surveillance des sols et la résilience (loi sur la surveillance des sols).

Hugh O'CONNOR, ELO



Online conference

"BIODIVERSITY, HUNTING, COUNTRYSIDE"
INTERGROUP

EU AGRICULTURAL SOILS

ADVANCING CONSERVATION, REGENERATIVE
AGRICULTURE, AND SOIL HEALTH
HOSTED BY MEP SIMONE SCHMIEDTBAUER

TUESDAY 10 OCTOBER
13:30-15:00

SPECIAL ADDRESS
MARTIN HOJSÍK, MEP

OPENING STATEMENT
LUCA MONTANARELLA
SENIOR EXPERT AT THE JOINT RESEARCH CENTER OF THE EUROPEAN COMMISSION, JRC
CURRENT STATE OF EU AGRICULTURAL SOILS AND EU POLICIES

PANEL DISCUSSION
MELLANY KLOMPE, FOUNDER OF THE SOIL HEROES FOUNDATION
FLORENCE BRAYE-RIGEL, EMEA CARBON FARMING AGRONOMIC LEAD REPRESENTING, BAYER
PR. DR. AXEL DON, DEPUTY OF THÜNEN INSTITUTE OF CLIMATE-SMART AGRICULTURE

Organised in conjunction with
ELO - European Landowners' Organization



approche illustre le potentiel d'une législation européenne fondée sur la diversité. La législation vise à promouvoir des sols plus sains en Europe d'ici 2050 au moins.

Il a souligné que l'approche ascendante collaborative, englobant les agriculteurs, les forestiers, les scientifiques, l'administration régionale et le grand public, était essentielle pour garantir la bonne trajectoire. « Il est important d'éviter les complications ou les doubles législations ». Il a appelé à la cohérence des politiques afin d'éviter les interférences avec d'autres législations, soutenant que les pratiques de gestion devraient contribuer à la santé des sols sans créer de redondance. En substance, le cadre vise à faciliter une approche globale de la préservation des sols.

Luca MONTANARELLA, expert principal au Centre commun de recherche de la Commission européenne, a également participé à ce webinaire. Il a souligné la diversité des sols de l'UE et les défis complexes associés à leur surveillance, poursuivant avec la présentation du système de surveillance des sols LUCAS de l'Observatoire des sols de l'UE, visant à fournir des données indépendantes sur les sols. Ce système permet en effet de collecter des échantillons et de consulter les données sur l'état des sols dans l'ensemble de l'Union Européenne. M. MONTANARELLA a par la suite exposé l'idée fondamentale qui sous-tend la loi de la Commission sur la surveillance des sols : unir les efforts au niveau de l'UE et des États membres, afin d'obtenir une vision plus complète de l'état des sols dans toute l'Europe. L'observatoire est ainsi chargé de définir le processus de surveillance et de rendre les données accessibles au moyen d'un tableau de bord.

M. HOJSÍK a entamé la discussion en reconnaissant les tentatives précédentes de l'Union européenne d'établir un cadre législatif pour la préservation des sols. Celui-ci a souligné le besoin pressant d'une telle législation en raison de l'état de détérioration des sols de l'UE, reconnaissant son potentiel en tant que base et a pu exprimer son ambition d'affinement pour un alignement

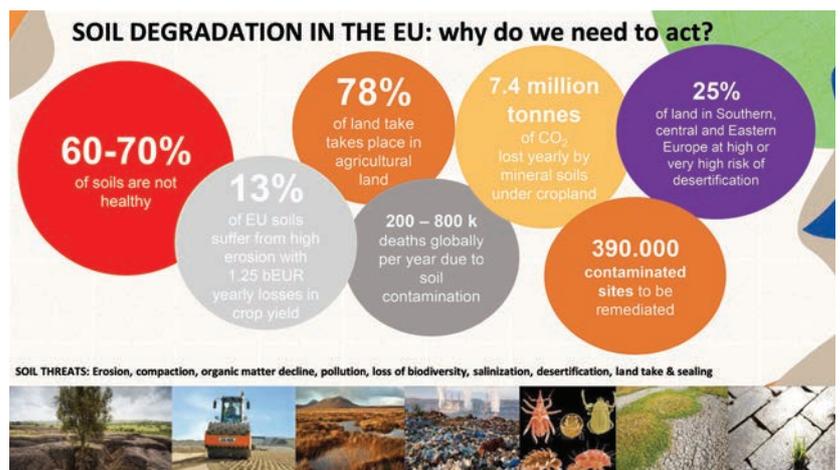
sur l'objectif global. Il a annoncé son objectif de parvenir à une position parlementaire avant les prochaines élections européennes afin d'éviter tout retard supplémentaire dans le traitement de cette question cruciale. Il s'est ensuite penché sur les contributions du droit des sols, soulignant sa satisfaction quant à l'acceptation par la Commission de la proposition de travailler sur des districts entiers. Selon lui, cette

Soulignant la situation actuelle de la dégradation des sols, il a remarqué que plus de 60 % des sols de l'UE sont dégradés ou insalubres. Il a attribué ce problème à l'histoire de l'industrialisation et des activités minières, au développement urbain sur des terres fertiles et à des pratiques agricoles non durables entraînant l'érosion des sols et la perte de carbone organique.

Après avoir écouté les approches générales, le débat avec les panélistes a permis d'avoir une vision plus pratique du sujet. Mellany KLOMPE, gagnante de la dernière édition du Prix Sol, quant à elle, a partagé son expérience sur la façon dont elle a adopté des techniques d'agriculture régénérative sur une ferme de 200 hectares aux Pays-Bas et sur la création de sa part de la « Soil Heroes Foundation ». Elle a pu ainsi expliquer les motivations de son approche, notamment la lutte contre le compactage des sols, la baisse des niveaux de matière organique, la stagnation des rendements et la diminution des revenus de l'exploitation. S'en est suivi une description des trois éléments fondamentaux ayant guidé leur démarche d'agriculture régénératrice : restaurer la matière organique dans le sol, rééquilibrer la variété minérale et revitaliser la biologie du sol. Le maintien de l'équilibre entre ces éléments est crucial. Elle a pu illustrer ses propos et fournir des exemples de techniques employées dans son exploitation, comme l'utilisation d'une combinaison de fumier solide et de compost vert au lieu d'un lisier ou d'un fumier à pH élevé, et le fait d'éviter de perturber le sol par des pratiques telles que le travail du sol. En tout, la « Soil Heroes Foundation » a compilé un guide complet de 20 principes. Mme KLOMPE a expliqué qu'elle avait réussi à mettre en œuvre 16 de ces principes dans son exploitation, les quatre autres n'ayant pas été appliqués en raison de contraintes liées à la législation néerlandaise. Certains de ces principes sont également axés sur des aspects technologiques, comme l'agriculture de contrôle du trafic.

Son intervention s'est conclue en faisant part des résultats positifs observés au cours de la dernière décennie, notamment l'amélioration du rendement des cultures, la vicacité des sols, la réduction des déchets et l'amélioration de la résistance des cultures, en particulier en cas de conditions météorologiques extrêmes. Elle n'a oublié également de souligner les défis économiques, tels que l'insuffisance des compensations pour l'agriculture régénératrice, la faiblesse des revenus et la demande limitée du marché pour les denrées alimentaires produites de manière régénératrice. Elle a de ce fait plaidé en faveur d'investissements supplémentaires dans l'éducation, la diffusion des connaissances et la mise en œuvre pratique de l'agriculture régénératrice.

Florence BRAYÉ-RIGEL, responsable agronomique EMEA Carbon Farming chez Bayer, est montée sur scène pour parler elle aussi de l'importance cruciale de la santé des sols et de son potentiel à atténuer le changement climatique, appelant à responsabiliser les agriculteurs et à promouvoir une production alimentaire durable. Elle a souligné que l'adoption de techniques agricoles régénératrices pouvait réduire l'empreinte



environnementale de l'agriculture et son impact sur le climat. Un sol sain est ainsi considéré comme la clé de voûte de l'optimisation de l'impact de l'agriculture régénératrice, en particulier en ce qui concerne la séquestration du carbone et la promotion de la biodiversité. Selon Mme BRAYÉ-RIGEL, la question centrale est de connaître les motivations pour lesquelles les agriculteurs devraient adopter ces pratiques. Elle a présenté plusieurs raisons convaincantes, notamment l'alignement sur la conformité réglementaire, les avantages de la durabilité, la résistance accrue des cultures, les incitations économiques, les possibilités de stockage du carbone et un système basé sur les performances qui responsabilise les agriculteurs. Elle a souligné la nécessité d'une boîte à outils de pratiques alternatives durables et d'une coopération solide entre les agriculteurs, le public et les institutions publiques.

Le webinaire s'est poursuivi par une présentation du professeur Axel DON, directeur adjoint de l'Institut Thünen pour une agriculture intelligente face au climat. Le professeur DON a exploré le potentiel et les limites de l'agriculture du carbone en Europe, compte tenu de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre un niveau net nul d'ici à 2050. Il a expliqué que les émissions provenant de l'agriculture étaient uniques et enracinées dans les processus biologiques. Pour compenser ces émissions, l'absorption du carbone, les puits de carbone et l'agriculture du carbone sont des stratégies essentielles pour séquestrer le carbone dans les sols. Toutefois, il a souligné que si ces mesures étaient possibles, le potentiel technique devait être pris en compte. En effet les changements d'affectation des sols, comme la conversion des terres arables en cultures régénératrices, offrent un potentiel, mais ne peuvent compenser qu'une petite partie des émissions européennes de gaz à effet de serre. Il a mentionné l'importance d'une couverture végétale permanente en

tant qu'élément clé de l'agriculture régénératrice. Dans les régions où d'importantes terres cultivées sont dépourvues de couverture végétale, on observe une perte de carbone dans le sol. La mise en œuvre de mesures telles que les cultures de couverture et l'atténuation de la perte de carbone pourrait permettre à ces régions de passer de la perte de carbone au piégeage du carbone. Il a éclairé le public sur le rôle vital des racines des plantes, qui sont trois fois plus efficaces dans la construction du carbone organique du sol que la paille ou la litière de feuilles. Il a insisté sur la nécessité de sélectionner des cultures et des génotypes dotés d'un système racinaire étendu, ce qui est essentiel pour la santé des sols, la résistance à la sécheresse et la robustesse globale du système agricole. La matière organique du sol joue un rôle essentiel dans divers aspects de la santé du sol, notamment la rétention de l'eau, le tamponnement du pH et l'ensemble de l'écosystème microbologique du sol.

En résumé, le webinaire a fourni des informations précieuses sur l'importance de la législation et des efforts de collaboration pour lutter contre la dégradation des sols dans l'UE. Il a mis en évidence les promesses des techniques agricoles régénératrices pour revitaliser la santé des sols et atténuer le changement climatique. Les intervenants ont souligné l'importance d'une coopération solide entre les parties prenantes, le public et les institutions publiques pour promouvoir des pratiques agricoles durables et assurer un avenir plus sain aux sols européens.

Toutes les informations pertinentes (enregistrement et PPT) sont disponibles sur le site Internet de l'Intergroupe : www.biodiversityhuntingcountryside.eu



JOHN DEERE

NOTHING RUNS LIKE A DEERE

FARM SMART, PROFIT MORE

CONNECT TO YOUR DEALER TO GET THE MOST
OUT OF YOUR FARMING BUSINESS



Take control of your yields with smart farming technology from John Deere and access the full potential of your fields. Send yield and applications maps wirelessly to and from the John Deere Operations Center™ for a seamless precision farming experience. Let us help lower your input costs and boost your yield potential while maintaining effortless regulation compliance.



**GET JOHN DEERE
OPERATIONS CENTER™
NOW, FOR FREE**



Apple



Google Play



Derna, Libye, 2023

Le point de vue des propriétaires fonciers européens sur la COP28

Michael SAYER, Conseiller spécial d'ELO, membre de "Friends of the Countryside"

La Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) se réunit en décembre dans le contexte le moins prometteur depuis de nombreuses années, tant sur le plan politique (Ukraine, tensions entre les États-Unis et la Chine, et enfin sentiment généralisé que le pays hôte est en conflit) que climatique, puisque le budget carbone pour la stabilisation à plus 1,5 degré, tel que convenu à Paris en 2015 est presque épuisé. En effet, il y a deux chances sur trois que cette limite soit franchie pendant au moins une année entre 2023 et 2027. Dans cette mesure, la société s'est déjà engagée dans un dépassement, avec la nécessité correspondante d'une récupération. Seule la croissance rapide de l'électricité renouvelable (les émissions mondiales de carbone provenant de l'électricité pourraient atteindre leur maximum cette année) offre un espoir réaliste, mais sans autre action héroïque, le monde est confronté à un réchauffement de plus de 2,8 degrés.

Les événements météorologiques de 2023 sont révélateurs de la détérioration rapide de la situation. Les mois de juillet, août et juin ont enregistré des températures mensuelles record, avec des dépassements

quotidiens périodiques de l'objectif de plus 1,5. Sept pays européens ont connu le mois de septembre le plus chaud de leur histoire. Les températures de la mer ont également été supérieures à la normale. Le phénomène El Niño qui s'annonce amplifiera encore l'augmentation générale de la température mondiale.

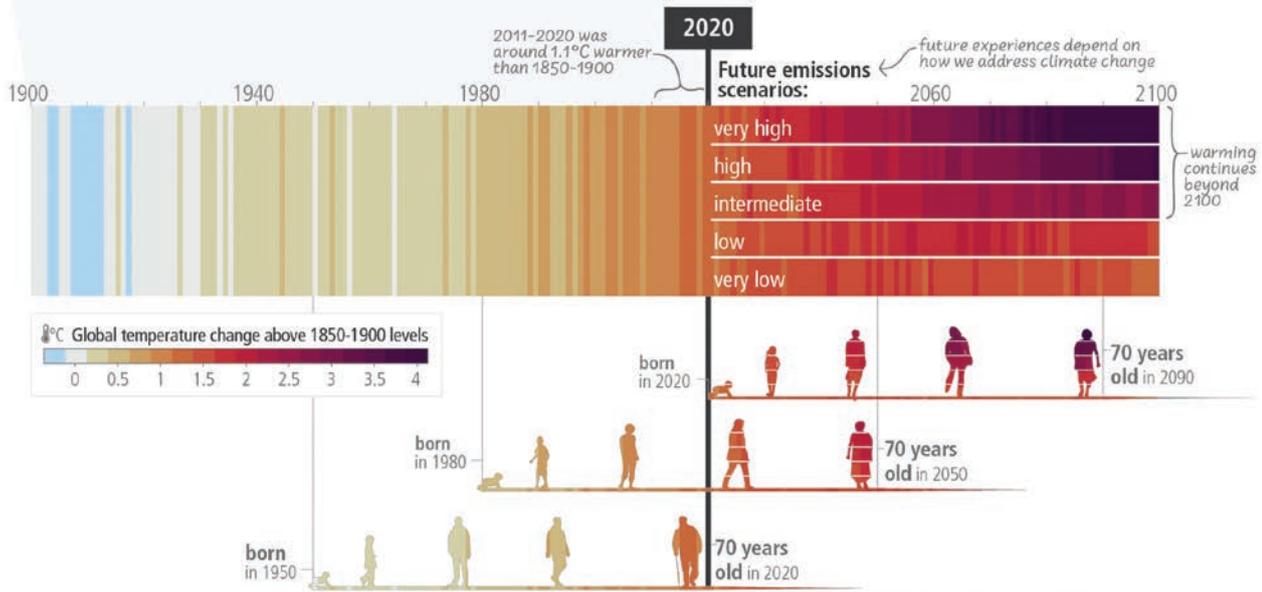
Ce n'est pas tout, puisque les incendies de forêt ont également battu des records, par exemple en Grèce (un record pour l'UE), au Canada, à Maui (la ville de Lahaina a été détruite à 80 % le 9 août, avec 97 morts et 31 personnes toujours portées disparues). Des inondations importantes ont eu lieu en Italie au début de l'été, puis en Grèce et surtout en Libye (Derna) avec des milliers de morts. Dans le même temps, les faibles débits et la recharge hivernale ont affecté les rivières du nord de l'Italie, les lacs de montagne (Titicaca) et les mers intérieures (Caspienne).

Dans nombre de ces cas, le changement climatique anthropique (qui résulte fondamentalement d'une mauvaise gestion de l'énergie au niveau mondial) est exacerbé par la mauvaise gestion et la négligence des terres au niveau local (absence de contrôle des herbes envahissantes à Maui, absence d'entretien des barrages à

Derna). Les catastrophes naturelles aux États-Unis dépassent à elles seules le milliard de dollars de dommages pour les huit premiers mois de 2023.

La vitesse des changements observés en 2023 est plus rapide que prévue et le risque d'atteindre le(s) point(s) de basculement climatique(s) s'est considérablement accru. On le constate dans la cryosphère (en particulier dans l'Antarctique, où il est peut-être désormais trop tard pour empêcher la rupture progressive de l'inlandsis de l'Antarctique occidental), mais aussi au Groenland, avec un risque moyen d'effondrement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (le Gulf Stream) au cours du siècle prochain. Certains signes indiquent que la mousson sud-américaine pourrait également s'approcher d'un point de basculement, ce qui aurait des conséquences majeures sur les précipitations en Amazonie, actuellement en proie à une sécheresse extrême.

c) The extent to which current and future generations will experience a hotter and different world depends on choices now and in the near term



Source : GIEC, Sixième évaluation, Synthèse, Fig 1.

Pendant ce temps, les gouvernements continuent de subventionner les combustibles fossiles. En 2022, les différences entre le prix efficace (y compris le coût environnemental et les subventions directes) et le prix de détail ont donné lieu à une subvention mondiale équivalente à 7 milliards de dollars. Sur ce montant, 1,7 milliard de dollars correspondaient à des subventions explicites. (Données du FMI sur les subventions aux combustibles fossiles, 2023). Par exemple, les combustibles fossiles ne paient généralement que 5 % de TVA et le carburant d'avion est détaxé.

L'Autorité Internationale de l'Énergie (AIE) a indiqué en 2021 que le charbon, le pétrole et le gaz naturel devaient tous disparaître et sa feuille de route pour le «zéro net» (2023) prévoit qu'il n'y aura pas de nouveaux champs pétroliers et gaziers, de mines de charbon ou d'extensions de mines, ni de centrales au charbon non exploitées au-delà de ceux approuvés en 2021, tandis que les sociétés minières se tourneront vers la fourniture de minéraux essentiels (cuivre, cobalt, manganèse). En 2050, la demande mondiale d'énergie aurait pu être réduite de 8 %, mais pour une économie deux fois plus importante.

Dans le même temps, les manœuvres politiques entraînent une perte d'ambition. Shell a revu à la baisse ses projets de transition. Le Royaume-Uni a revu ses objectifs à la baisse et sa vente aux enchères d'éoliennes offshore a échoué parce que le plafond des prix était trop bas pour être viable pour les entreprises du secteur de l'énergie. Le Royaume-Uni est l'un des cinq pays à l'origine de la moitié de l'ex-

pansion prévue des nouvelles sources de pétrole et de gaz d'ici à 2050. Bien que la déforestation en Amazonie ait été réduite, grâce à un changement de gouvernement au Brésil, le monde a perdu 4,1 millions d'hectares de forêt primaire, ce qui équivaut à 2,7 millions de tonnes de CO₂, en 2022.

Pourtant, l'urgence est largement comprise. Un membre du conseil d'administration d'ELO du nord de l'Italie écrit (juillet) : « Nous devons accélérer le développement des énergies vertes. L'arrêt des émissions de carbone et la production d'énergie verte doivent être le premier objectif de l'Europe. »

La perte de confiance croissante du public dans les politiques est à l'origine de la vague actuelle d'actions en justice (voir également le *Global Climate Litigation Report*, 2023). Il s'agit notamment de l'affaire *Milieudéfensie c. Royal Dutch Shell* (portée devant la Cour de La Haye) et d'affaires très récentes portées devant la Cour européenne des droits de l'homme par l'État de Californie contre cinq compagnies pétrolières, par neuf petits États insulaires contre des pays fortement émetteurs pour obtenir un avis consultatif dans le cadre de la Convention internationale sur le droit de la mer (TIDM) à Hambourg, et par six jeunes contre 32 États européens dans le cadre de la CEDH.

Ces cas sont tout à fait distincts du mécanisme de pertes et dommages dont le principe a été approuvé lors de la COP27 l'année dernière, et pour lequel il est demandé de remédier à l'inégalité flagrante (et persistante) de l'utilisation du carbone entre les pays.

Il est impératif de comprendre le problème en termes d'intergénérationnalité (ce qui devrait être naturel pour les gestionnaires fonciers), d'investissement dans les technologies du futur plutôt que dans celles du passé, et de plus grande sécurité des sources renouvelables. La loi américaine « Inflation Reduction Act » (2022) offre un exemple à cet égard.

Au niveau mondial, l'industrie du pétrole et du gaz a enregistré des bénéfices record de près de 4 milliards de dollars en 2022, contre une moyenne de 1,5 milliard de dollars en raison de la guerre en Ukraine (AIE). En outre, les émissions de méthane provenant des sources d'énergie en 2022 s'élevaient à 135 millions de tonnes. Ce sont là autant d'opportunités pour les entreprises énergétiques d'investir dans les technologies vertes, pour les États pétroliers de diversifier leurs économies et pour les gouvernements de réformer les systèmes fiscaux afin de récompenser la durabilité et non la pollution. En perspective, il a été calculé (Potsdam Institute for Climate Impact Research, 2023) que l'Europe pourrait se passer des combustibles fossiles d'ici 2040 pour un total de 2,1 milliards de dollars américains (140 milliards d'euros par an jusqu'en 2030 et 100 milliards d'euros par an jusqu'en 2040 par la suite). Au niveau mondial, l'investissement requis dans les énergies propres doit passer de 1,8



© UNFCCC 2023

milliard d'USD actuellement à quelque 4,5 milliards d'USD par an d'ici les années 2030.

Dans le cadre de l'Accord de Paris, le premier bilan mondial et la révision des contributions déterminées au niveau national (CDN) sont en cours. C'est le moment d'adopter des objectifs plus ambitieux et de resserrer le langage de la COP26 à Glasgow il y a deux ans. Il était déjà clair à l'époque que les économies industrialisées devaient avancer le principe du «net zéro». Au sein de l'UE, seule la Finlande prévoit un objectif zéro net avant 2040.

Pour offrir un scénario réaliste à la COP 28, l'UE doit prendre la tête d'une alliance visant à éliminer progressivement le charbon dans les pays de l'OCDE d'ici à 2030 et le pétrole d'ici à 2040. Les pays en développement devraient abandonner le charbon d'ici 2040 et le pétrole peu après. La déforestation doit cesser d'ici à 2030 et les émissions de méthane doivent être réduites de 30 %, principalement dans le secteur de l'énergie, également d'ici à 2030.

La question des combustibles fossiles «réduits» est essentielle à cet égard. Le puits de carbone le plus permanent est la biosphère. L'un des plus grands risques est que l'utilisation du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CCUS), en particulier le stockage souterrain, pour permettre des niveaux d'utilisation des combustibles fossiles plus élevés que nécessaire, laisserait un monde à la merci de la géo-ingénierie.

L'agriculture, la sylviculture et la gestion des terres sont profondément exposées. Ils ont également leurs propres problèmes structurels et leur propre contribution à l'objectif «zéro émission».

Sur la base d'un potentiel de réchauffement planétaire sur 20 ans, environ deux tiers des émissions agricoles dans l'UE et au Royaume-Uni sont constituées de méthane provenant du bétail, tandis que deux tiers des céréales sont cultivées pour l'alimentation du bétail. Dans les pays du Nord, le gaspillage alimentaire représente plus de 30 %.

Il est clair que le bétail a un rôle central à jouer dans l'agriculture et la gestion des prairies, mais le secteur est hors d'échelle, en grande partie à cause de la croissance des unités intensives où la disponibilité des pâturages n'est plus un facteur limitant, et de la dépendance excessive des exploitations non viables à l'égard du bétail. Une réduction des unités intensives combinée à une réorientation des terres arables vers d'autres cultures vivrières, les biocarburants et le boisement mixte devrait s'accompagner d'un changement de régime alimentaire (pour éviter d'externaliser les émissions) et d'une aide aux personnes concernées pour diversifier leurs exploitations ou se repositionner au sein de l'économie rurale au sens large.

Dans le domaine de la sylviculture, il convient de mettre l'accent sur le rôle de la récolte et des énergies renouvelables dans la politique forestière. Le secteur de la construction est particulièrement difficile à décarboniser et le rôle du bois dans la construction peut y contribuer. La «sylviculture plus proche de la nature» doit être comprise comme une sylviculture dynamique, inéquienne, à couverture continue, avec des espèces mixtes et accompagnée d'un inventaire forestier. (Le boisement mixte a certainement un rôle à jouer dans les pays sous-bois.

Alors que l'UE montre la voie, son mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF), qui devrait être pleinement en vigueur en 2026, sera nécessaire pour éviter d'exporter des émissions réduites.

La structure de l'économie nette zéro que nous devrions planifier est également cruciale. Les ressources en carbone des terres

doivent être planifiées, qu'il s'agisse de forêts, d'agroforesterie, de carbone du sol dans les terres cultivées ou de tourbières, tout en gardant à l'esprit la notion de zéro net, de manière à ce qu'elles puissent soutenir une économie zéro net. Les compensations ne doivent pas être utilisées pour retarder la transition au détriment des intérêts des gestionnaires des terres, et en particulier de la prochaine génération de gestionnaires des terres. Ce n'est qu'une fois que l'on aura atteint le niveau zéro que l'on pourra connaître la valeur (le prix) réaliste du carbone.

Merci au professeur David VINER d'avoir vérifié cet article.

Exploitant et/ou coordinateur d'exploitations agricoles

Belgique
support@agriland.farm
☎ +32 (0)10 23 29 00

France
support@agriland.farm
☎ +33 (0)6 30 14 23 45

www.agriland.be

Le secrétaire général d'ELO tire la sonnette d'alarme sur la polarisation des débats européens.

Le secrétaire général d'ELO, Jurgen TACK, s'est entretenu avec Emmanuelle MIKOSZ, rédactrice en chef du magazine «CountrySide Magazine» d'ELO, pour discuter des questions d'actualité.

Édité par Hugh O'CONNOR, ELO

La conversation a débuté autour de la loi sur la restauration de la nature, en revenant sur les événements de juillet, lorsque le Parlement Européen a voté en faveur de cette loi. À l'époque, nous avons constaté que le contenu de l'ensemble du processus était systématiquement ramené de l'ensemble de la campagne aux zones Natura2000. *« Bien que le travail de lobbying d'ELO ait été couronné de succès, nous devons rester très attentifs car de nombreux propriétaires privés possèdent des biens dans Natura2000. L'Allemagne et les pays scandinaves, en particulier, ont placé une grande partie de leurs terres privées économiquement viables, notamment les forêts, dans Natura2000. Dans ces pays, la loi sur la restauration de la nature, dans sa forme actuelle, est problématique pour les propriétaires privés, et nous devons donc rester vigilants. Nous devons veiller à ce que la version finale de la loi permette aux propriétaires privés de continuer à travailler dans la campagne d'une manière durable et rentable. »*

La discussion a porté sur la polarisation attendue lors d'événements à venir tels que les élections du Parlement Européen. Le secrétaire général a affirmé que nous ne pourrions pas éviter la polarisation à l'avenir sur des questions telles que la

conservation de la nature, le climat, la biodiversité, la propriété privée, ce qui entraînera malheureusement une polarisation politique. La faute serait en partie dû aux réseaux sociaux, où il est plus facile d'être à 100 % pour ou contre quelque chose et où la nuance n'est pas la norme. Pire dès que vous utilisez le mot «mais», la phrase devient trop longue et n'est plus lue par l'audience, habituée et exigeante d'une simplicité et d'une rapidité d'assimilation de contenus.

Certains projets de biodiversité, dans lesquels ELO collabore avec d'autres partenaires tels que le « Wildlife Estates Label » et le « European Private Land Conservation Network », *« prouvent presque quotidiennement que la propriété foncière privée et la protection de la biodiversité vont de pair. Cependant, il existe plusieurs conditions strictes pour s'assurer que nous pouvons réaliser cela. »* Dans le cadre d'une action positive, que ce soit en faveur de la biodiversité ou du changement climatique, il est important de *« s'assurer que nos modèles d'entreprise restent rentables. (...) De même, avant d'approuver une nouvelle législation interdisant certaines méthodologies ou certains produits, nous devrions nous assurer que de véritables alternatives sont disponibles. »*

La conversation s'est ensuite orientée vers des sujets liés au sol où il a déclaré que *« le sol est le véritable capital que nous possédons en tant que propriétaire privé. »* Par conséquent, plusieurs initiatives à venir sont très importantes pour ELO, en particulier la loi sur les sols. Nous adopterons une approche positive à l'égard de la nouvelle législation puisque la Commission Européenne et le Parlement promettent tous deux de ne pas commettre les mêmes erreurs que celles commises lors de la préparation de la loi sur la restauration de la nature.

Il a ajouté que, bien qu'il ne reste que peu de temps à l'actuelle Commission Européenne, ces promesses doivent être prouvées, car *« sous Frans TIMMERMANS, beaucoup d'erreurs ont été commises. Il a complètement oublié de prendre en compte la plupart des parties prenantes. On ne peut pas s'attaquer à la perte de biodiversité ou au changement climatique sans le soutien de ceux qui vivent dans les campagnes. »* Pour conclure, Jurgen TACK a mentionné que le nouveau commissaire en charge du « Green Deal » européen semble avoir un réel intérêt à travailler ensemble. Mais seul l'avenir pourra nous en apporter la preuve.



Réunion plénière annuelle de « Wildlife Estates » en Écosse

Le partenariat entre les propriétaires fonciers et le gouvernement est essentiel pour lutter contre la disparition de la faune et de l'habitat



Des représentants de 11 des 19 pays membres participant à ce projet, une initiative d'accréditation promouvant les meilleures pratiques de gestion des habitats et de la faune sauvage pour les fermes et les domaines, ont assisté à la réunion plénière annuelle de « Wildlife Estates » (WE). Les participants se sont réunis pour discuter des progrès, partager leurs connaissances et observer le travail entrepris dans les propriétés accréditées en Écosse. Au cours de la réunion, la collaboration entre le gouvernement, les entreprises et les propriétaires fonciers a été reconnue comme essentielle pour inverser la perte significative de la faune et de la biodiversité en Écosse et dans toute l'Europe. Les participants de différents pays ont pu tirer des enseignements précieux de la étroite collaboration et de la confiance manifestées par « Scottish Land & Estates » (l'organisation nationale des propriétaires fonciers en Écosse qui promeut le WE) et les différentes agences du gouvernement écossais.

Lorna SLATER MSP, ministre écossaise des compétences vertes, de l'économie circulaire et de la biodiversité, a assisté au dîner du congrès et a salué le « leadership exemplaire » de « Wildlife Estates » dans la lutte contre la crise de la nature. Une table ronde a également été organisée avec des représentants de propriétaires terriens d'Écosse et de pays d'Europe, ainsi qu'avec des fonctionnaires du gouvernement écossais, le président de NatureScot Colin GALBRAITH et Grant MOIR, directeur général de l'autorité du parc national de Cairngorms.

Les délégués ont également participé à deux visites dans des propriétés écossaises agréées, notamment le domaine de Bavelaw accueilli par Ed DOUGLAS-MILLER dans les Pentland Hills et le domaine de Hopetoun accueilli par Mike EAGERS au nom de Lord HOPETOUN, afin d'observer directement des projets de conservation novateurs en Écosse.

Miles MONTGOMERIE, président de « Wildlife Estates » en Écosse, a souligné l'importance d'une approche de partenariat entre les propriétaires fonciers privés et le gouvernement dans toute l'Europe pour parvenir à une gestion durable des terres. Il a déclaré : « L'Écosse s'est fixé des objectifs clairs mais ambitieux en matière d'amélioration de la biodiversité et d'atténuation du changement climatique. Si nous voulons avoir une chance réaliste d'atteindre ces objectifs, il



Lorna SLATER MSP, ministre écossaise des compétences vertes, de l'économie circulaire et de la biodiversité

faut un partenariat entre toutes les parties - gouvernement, entreprises, propriétaires terriens et ONG - pour y parvenir. Une partie ne peut y parvenir seule. Nous avons la chance que le gouvernement écossais se soit engagé de manière très positive avec « Wildlife Estates Scotland » et qu'il utilise les informations pratiques et les données que nous recueillons sur les espèces et la gestion des terres pour éclairer son propre processus décisionnel. Nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec le ministre et les représentants du gouvernement écossais, et ce fut une occasion utile d'apprendre des autres pays quelle collaboration ils ont mise en place entre le gouvernement et les gestionnaires fonciers pour faire face à la crise de la biodiversité. Les propriétaires fonciers et les gestionnaires doivent être considérés comme des opérateurs de confiance par le gouvernement et c'est ce que « Wildlife Estates » a réalisé en Écosse. C'est un honneur pour l'Écosse d'accueillir le congrès international. Il est bon de voir autant de pays représentés au congrès et cela encouragera la croissance des « Wildlife Estates » en tant qu'atout inestimable pour les gestionnaires fonciers, les gouvernements, les institutions académiques et les ONG à l'avenir ».

Konstantin KOSTOPOULOS, président du « Wildlife Estates Steering Group », a ajouté « Nous sommes ravis de pouvoir visiter l'Écosse et d'entendre parler des mesures positives qu'elle prend pour s'engager avec son gouvernement et d'autres parties prenantes.

En tant que famille, « Wildlife Estates » est très fière d'apprendre de son réseau de pays membres et de nous aider à accélérer notre capacité à restaurer la biodiversité de manière collaborative, à l'échelle du paysage ».

Dans son discours d'ouverture lors du dîner du congrès, Jurgen TACK, secrétaire général d'ELO, a insisté sur le fait que les propriétaires fonciers font partie de la solution aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés actuellement. Le développement de la coopération et de la confiance, à l'image de l'exemple écossais, devrait être développé au sein de toutes les associations nationales de propriétaires fonciers et de leurs organes gouvernementaux et administratifs respectifs. Les « Wildlife Estates » peuvent servir de mécanisme idéal pour instaurer cette coopération et cette confiance.

Au nom du Wildlife Estates Secretariat, nous souhaitons adresser des remerciements particuliers à nos généreux hôtes de Hopetoun Estate, Mike EAGERS au nom de Lord HOPETOUN, et de Bavelaw, Ed DOUGLAS-MILLER.

Ce résumé est basé sur le communiqué de presse du « Scottish Land & Estates ».

Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : www.wildlife-estates.info et www.scottishlandandestates.co.uk

Symposium de « Wildlife Farms and Estates » à Holkham

une journée instructive qui ouvre la voie à une gestion responsable des terres dans tout le pays



Holkham est depuis des siècles à l'avant-garde de la gestion des terres, et il était donc tout à fait approprié qu'elle accueille cette année le symposium « Wildlife Farms and Estates England » (WFEE). À l'approche de l'été (juillet), les participants sont venus de domaines, de fermes et d'organismes consultatifs de tout le pays pour être informés et inspirés par des orateurs à la pointe de leur spécialité foncière.

Un accueil chaleureux a été réservé dans la salle de marbre de Holkham avant que chacun ne prenne place pour une matinée riche en informations. Le comte de Leicester, président de la WFEE, a souhaité la bienvenue aux participants et leur a présenté l'histoire et les objectifs de l'organisation. Anciennement dénommée « Wildlife Estates », la nouvelle appellation « Wildlife Farms and Estates » est en train d'acquiescer une réputation respectable en tant que chef de file de l'accréditation des propriétaires fonciers et des gestionnaires qui placent la gestion responsable des terres au cœur de leurs activités.

Les discussions ont commencé avec Thierry de L'ESCAILLE, fondateur et président exécutif d'ELO, qui a partagé la perspective européenne. Il a insisté sur sa conviction que les principes de gestion des terres sont les mêmes partout et que tous les propriétaires fonciers ont une vision à long terme pour prendre soin de leurs terres. Il a mis l'accent sur le rôle clé de l'organisation en tant que centre de recherche et outil de lobbying s'efforçant d'apporter des changements pour le mieux. Comme il l'a expliqué, « nous ouvrons des portes sur des opportunités futures et nous changeons le discours pour rendre notre vision compréhensible par tous, du public aux politiciens. Nous promovons les meilleures pratiques, améliorons les perceptions et sensibilisons les gens aux possibilités. Nous améliorons les relations et donnons des raisons légitimes de procéder à des changements et d'adopter une nouvelle perspective pour les objectifs de l'entreprise. »

Mark TUFNELL, président de la CLA, a ensuite présenté la position de l'organisation sur la WFEE et ce qu'il perçoit comme des opportunités pour l'avenir. Passionné par l'inclusion par l'organisation des exploitations agricoles aux côtés des domaines, et par le lancement du nouveau et solide

questionnaire d'accréditation, il a souligné l'importance de la collaboration de la WFEE avec le gouvernement et les organes consultatifs dans l'élaboration d'une législation nouvelle et louable. Ses trois principales conclusions sont les suivantes 1. La WFEE peut aider le gouvernement à atteindre son objectif « 30 par 30 » ; 2. l'importance de « Countryside Stewardship Plus » ; et 3. le rôle de la WFEE en tant qu'échange de connaissances collaboratif où les meilleures pratiques sont partagées. M. TUFNELL a conclu : « Les revenus environnementaux devraient être traités comme des revenus commerciaux ».

Dee WARDS et Caroline PRINGLE de Wildlife Estates Scotland (WES) ont ensuite partagé les enseignements, les défis et les succès écossais. Avec plus de 200 000 hectares en cours d'accréditation et un objectif d'un million d'hectares d'ici 2025, leurs ambitions sont grandes mais réalisables. Son objectif principal est de changer le discours et de faire comprendre que les propriétaires terriens font partie de la solution pour inverser le changement climatique. Désormais reconnue comme une organisation crédible et digne de confiance, la WES bénéficie du soutien de Nature Scot et de la présence du gouvernement. Elle dispose d'un conseil consultatif et d'un comité technique pour garantir la mise en œuvre de solutions fondées sur des données probantes.

Après une courte pause, le public a assisté à un exposé de l'auteur et directeur général de la conservation de Holkham, Jake FIENNES. Ayant siégé pendant huit ans au comité directeur de la WFEE, il a parlé de la valeur de l'exploitation de la science citoyenne, de la technologie numérique pour suivre et mesurer l'augmentation du capital naturel, et de l'importance de la WFEE en tant que label d'accréditation dans les années à venir. Roger PLOWDEN a ensuite donné un aperçu du processus de candidature et d'accréditation avant que Tim HOPKIN ne présente la manière dont « The LandApp » peut aider les propriétaires fonciers à accéder aux opportunités de financement et à concevoir des plans de gestion des terres en toute simplicité. Jonathan WHITEHEAD a ensuite présenté aux participants le point de vue d'un évaluateur et ce à quoi les demandeurs peuvent s'attendre.

La matinée s'est achevée sur les avantages de la WFEE. Jonty RAWCLIFFE a expliqué

la raison de l'implication et du soutien de Strutt & Parker, qui comprend parfaitement à quel point la WFEE fait partie intégrante de la culture du capital naturel. Tim COLES OBE, PDG de rePlanet et fondateur de l'*Institute of Environmental Management* (IEMA - un organisme que Holkham soutient avec des programmes de formation pour ses employés), a exploré les financements verts et la génération de crédits carbone et biodiversité. Il a souligné l'importance de la rigueur scientifique et universitaire dans la formalisation et l'adoption de la future méthodologie de mesure et d'attribution de crédits pour la biodiversité.

Jonathan BAKER a suivi, qui, en tant que directeur adjoint du DEFRA, est chargé d'accélérer le changement en faveur d'une gestion environnementale des terres. Intéressé par un changement ascendant à long terme, il est convaincu que la WFEE aidera les exploitations agricoles à être stratégiques et qu'elle est bien préparée pour mettre en œuvre avec succès une boîte à outils permettant de reconnaître et de conduire le changement. Il a également fait part de sa vision selon laquelle le label WFEE pourrait éventuellement donner lieu à un paiement plus élevé et/ou à un traitement accéléré des demandes d'aide gouvernementale à l'intendance.

Rhodri THOMAS, responsable du secteur rural chez Strutt & Parker, a conclu la matinée en déclarant : « Si nous devons nous améliorer en matière de conservation, nous devons nous améliorer en matière de conversation ». Le déjeuner a suivi, avec beaucoup de conversations et de partage de connaissances, avant que tout le monde ne se rende sur le domaine de Holkham pour une visite avec le directeur général de l'agriculture, James BEAMISH, et le forestier en chef, Harry WAKEFIELD.

En conclusion, il ne fait aucun doute que la WFEE continue de renforcer sa position en tant qu'organisme d'accréditation hautement considéré, destiné à reconnaître et à promouvoir les meilleures pratiques de gestion des terres, à faire pression pour des changements législatifs et à placer la faune sauvage, la conservation et l'intendance au cœur des fermes et des domaines britanniques.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.wildlife-estates.info



Thierry de l'ESCAILLE, Jurgen TACK, Alan PHILLIPS, Anne-Isabelle DEMEURE, Jean de CLOEDT, Guy van WASSENHOVE, Jan BOUCKAERT, Marleen EVENEPOEL, Benoît LOORE



Les domaines De Muncken et Scherpenbergen-De Hutten récompensés du Prix « Baillet Latour pour l'Environnement 2023 »

Le « Prix Baillet Latour pour l'Environnement », doté de 25.000 euros, est la plus grande reconnaissance de notre pays dans le domaine de la gestion privée durable de l'environnement. Chaque année, le prix récompense un propriétaire ou gestionnaire privé qui s'implique dans la conception ou la gestion écologique d'un domaine situé en Belgique.

Un jury composé d'experts environnementaux indépendants, de propriétaires fonciers, de scientifiques et de journalistes évalue chaque année les projets soumis selon des critères établis.

Ce prix national est décerné alternativement par la Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats en Wallonie et par la Fondation pour la Préservation de la Nature et de l'Environnement en Flandres.

Exceptionnellement, cette année, le prix a été décerné à parts égales à deux domaines très différents, chacun gérant, créant et préservant avec brio la nature à sa manière.

Le domaine Scherpenbergen-De Hutten se concentre entièrement pour la création d'une nature de haute qualité au niveau de la réserve, tandis que le domaine De Muncken parvient à combiner la conservation de la nature avec l'agriculture, la sylviculture et l'habitation. Les deux domaines sont un exemple de la façon dont la propriété privée peut contribuer à atteindre les objectifs régionaux, nationaux et internationaux en matière de biodiversité.

Le Domaine De Muncken

Le domaine appartient à la famille de CLOEDT depuis 1920 et s'est agrandi au fil des années. Élargi avec des ressources privées en symbiose avec les agriculteurs actifs sur le domaine, les autorités communales de Wingene et Oostkamp et de nombreux autres acteurs. Ce domaine, situé au milieu de la Flandre occidentale, en partie désignée comme zone de la directive Habitat, a su maintenir l'équilibre de façon magistrale entre valeurs naturelles, activité agricole, valeurs patrimoniales et très caractéris-

tiques du paysage. Le baron de CLOEDT a hérité de ce domaine par son grand-père en 1996 et a donné la priorité à la conservation et la restauration de la faune et de la flore rares. Cela a ramené le domaine à une situation proche de ce qu'était la région avant les apports massifs d'azote jusqu'à six fois supérieur au niveau autorisé. La mise à niveau du paysage en mosaïque et semi-ouvert est unique et remarquable. (...)

Des mesures sont également prises pour des espèces spécifiques. C'est ainsi que la glacière du domaine est devenue le gîte pour des chauve-souris et qu'un nichoir adapté pour la chouette effraie a été installé sur le mur de la grange. Les arbres présentant des cavités seront préservés tant qu'ils ne présentent pas de danger pour les oiseaux troglodytes. Lors d'un inventaire réalisé par Natuurpunt en 2021, 35 espèces d'oiseaux nicheurs ont été recensées dont certains rares comme la perdrix, le mouche-rolle écarlate et le bouvreuil. Ceci en plus des rapaces classiques comme l'épervier, la buse domestique, ou variable, le faucon pèlerin ou crécerelle. Également le pic épeiche et le pic vert.

Le Domaine de Scherpenbergen-De Hutten

Le domaine se situe dans le paysage campinois entre Geel et Meerhout, caractérisé par des zones boisées, des dunes et des landes et fait ses propres expériences depuis des décennies en matière de développement et de conservation de la na-

ture aboutissant à de belles réalisations. A la tête de ce travail Alan PHILLIPS et sa conviction inébranlable qu'il faut choisir la bonne approche en matière de gestion privée de la nature. Ce projet exceptionnel a vu le jour petit à petit motivé par des découvertes toujours nouvelles, la richesse naturelle (historique) de cette région et surtout la passion pour la nature d'Alan Phillips et de sa famille. Les objectifs de restauration sont basés sur des données historiques pour remettre en état les habitats qui existaient auparavant, avant l'exploitation de la zone, avec une flore et une faune spécifiques.

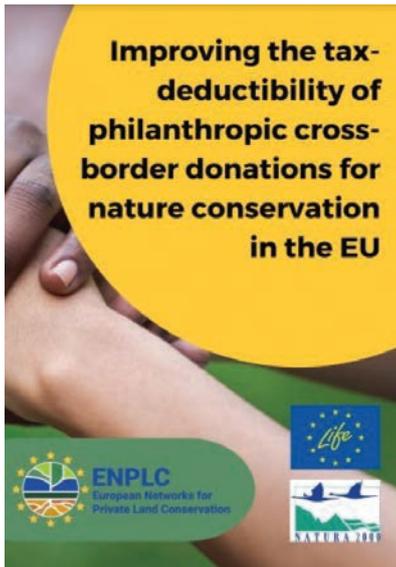
Les travaux de restauration sont toujours testés à petite échelle, à titre expérimental, pour garantir les chances de succès escomptés et l'impact sur la nature environnante avant toute intervention majeure. Il y a très peu de zones en Flandre où tant de biotopes différents se côtoient dans de bonnes conditions. Cette situation a été inversée par Alan PHILLIPS sur une superficie d'environ 200 hectares dont plus de la moitié est constituée de forêt naturelle, de prairies permanentes, de refuges pour le gibier, d'étendues d'eau et seulement quelques hectares d'agriculture non intensive. Le domaine est situé entièrement en zone Natura 2000 et à 80 % en VEN et est paysage protégé depuis 1985.

Pour plus d'informations : www.fondsbailletlatour.com

Le programme Life « European Networks » pour la conservation des terres privées

ENPLC est une communauté de praticiens européens spécialisés en conservation des terres. Nous travaillons ensemble pour tester et développer les outils les plus prometteurs. Nous plaillons pour de meilleures incitations financières, et engageons les citoyens en sensibilisant le public.

ENPLC est un réseau européen, une union entre les propriétaires fonciers et les défenseurs de l'environnement.



Améliorer la déductibilité fiscale des dons transfrontaliers philanthropiques pour la conservation de la nature dans l'EU

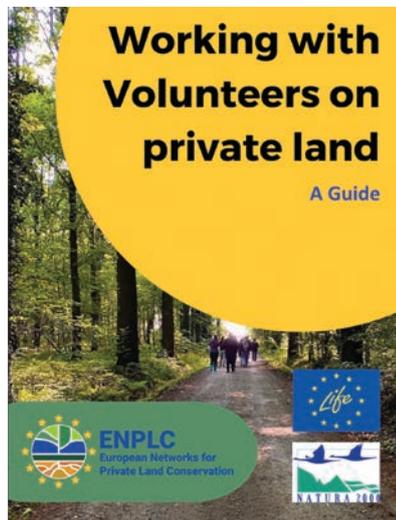
Bien que nous ayons constaté des progrès notables, il subsiste une disparité dans le traitement des organisations de la société civile, en particulier celles à vocation philanthropique, au sein des différents États membres de l'UE.

L'absence d'un cadre juridique commun au sein du secteur philanthropique a des conséquences importantes sur la politique de biodiversité. Les autorités internationales et nationales rencontrent souvent des difficultés liées à un financement et à des capacités limités, ce qui rend difficile la réalisation de leurs objectifs en matière de conservation de la nature.

Découvrez tous nos rapports.

Travailler avec des bénévoles sur des terres privées

Le travail bénévole est une excellente opportunité pour une organisation de conservation de la nature, ainsi que pour les propriétaires terriens privés et les domaines naturels, d'accroître efficacement leurs capacités, leurs connaissances et leurs ressources pour mettre en œuvre une large gamme d'activités.



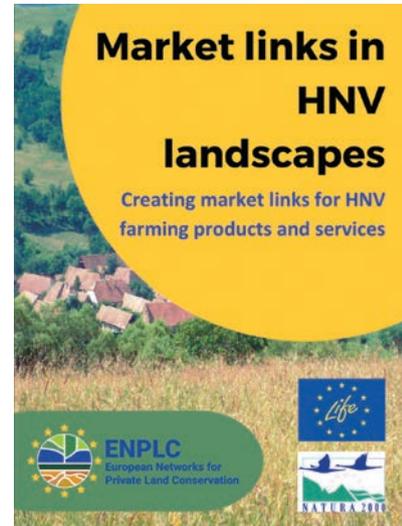
Les accords de conservation en tant qu'outils de conservation des terres privées.

La documentation sur bon nombre des outils existants est déjà rassemblée par les projets LIFE+ « ELCN » et « Land Is For Ever ». Ce rapport a été élaboré à partir des résultats des deux projets existants. Nous avons ainsi résumé les principales réalisations.



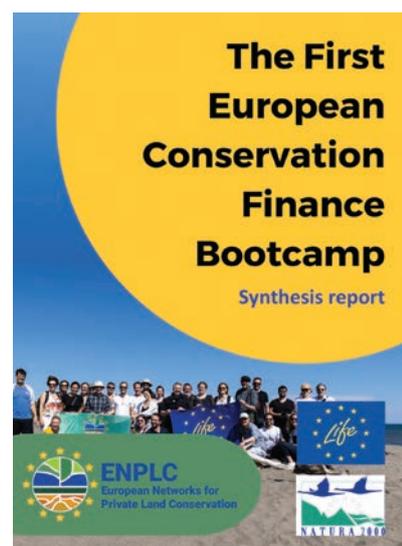
Liens commerciaux dans les paysages à haute valeur naturelle (HNV).

Le concept de Zones Agricoles à Haute Valeur Naturelle est apparu il y a 20 ans dans l'UE pour promouvoir des pratiques agricoles qui apportent d'importants avantages à la fois à la nature et à la société.



Bootcamp européen sur le financement de la conservation.

En Europe, les fonds publics ont été la principale source de financement pour la conservation de la nature, tandis que les investissements privés dans ce domaine sont encore traités avec méfiance par de nombreux acteurs de la communauté de la conservation.



 @LIFE_ENPLC

 @lifeenplc

 @life-enplc T



La deuxième édition du « Future Forest Forum »

La « Future Forest Initiative » a organisé son deuxième « Future Forest Forum » les 8 et 9 septembre 2023. L'équipe de la Future Forest Initiative a reçu 350 participants représentant les propriétaires forestiers, des innovateurs, des entreprises, des investisseurs, et des chercheurs scientifiques au château de Blankenburg, au Nord-Est du massif du Harz (Allemagne), là on se trouve le siège de l'initiative.

Pauline PIRLOT, ELO

14

La Future Forest Initiative a à nouveau démontré avec brio sa capacité à établir une plateforme unique pour soutenir et générer l'innovation forestière. L'évènement était un succès. La configuration à géométrie variable de l'évènement a certainement contribué à l'accomplissement des objectifs de la rencontre. Dans un environnement amical et studieux, les participants venant non seulement d'Allemagne mais aussi d'Europe et d'autres continents ont pu partager leurs projets, aspirations et inspirations. Le résultat ? Une émulation positive.

Prof. Klaus TÖPFER, pionnier du principe de durabilité sur la scène allemande et internationale, a ouvert le forum. Son expérience en tant que vice-directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le Développement, puis Ministre fédéral pour l'environnement, la conservation de la nature et la sécurité nucléaire l'a naturellement amené à une conclusion, qu'il a partagée d'entrée de jeu avec les participants du forum : l'humanité et la nature forment un nœud qu'il n'est pas possible de défaire. En d'autres mots, on ne peut pas assurer la durabilité de l'un sans assurer la durabilité

de l'autre. L'équilibre de notre système dépend de la combinaison de l'innovation et connaissances actuelles et traditionnelles.

Le forum était organisé comme suit. Des panels et séminaires ont eu lieu en parallèle, en anglais et en allemand, dans différentes pièces du château. Dans la salle principale, les participants ont pu écouter et interagir avec des conférenciers (prof. DETLEF, Ulrich GRAUVOGEL, Martin JANNER, Sabine SCHULTE BECKHAUSE, Dr. Christian SPINDLER, Monika RUNKEL, Peter GAFFERT, Gabriel von dem BUSSCHE). Dans un contexte plus intimiste, plusieurs entreprises européennes ont présenté leurs projets. Ces derniers ont couvert plusieurs sujets en relation avec l'innovation forestière, notamment : la foresterie (ex: la collecte et l'utilisation de *big data*, l'élaboration de politiques) ; l'utilisation de données pour guider la décision politique sur les forêts), et le support aux forestiers et à l'industrie (ex : création de plateformes pour soutenir les startups de l'industrie du bois).

Les participants souffrant de la chaleur étonnante écrasante de l'automne alle-

mand ont pu trouver de la fraîcheur leur de la projection du film « Der Waldmacher ».

À la suite des panels, une compétition amicale entre startups a mis sous les projecteurs huit profils, huit centres d'intérêts, huit jeunes entreprises repoussant les limites de l'innovation forestière¹. Un jury, les évaluant, a noté des grandes tendances parmi celles-ci : l'utilisation de la technologie pour faciliter la plantation, la croissance et la surveillance des arbres ; le développement de matériaux à base de produits forestiers comme substituts aux matériaux « traditionnels » ; la collecte de données sur les forêts et leur diffusion ; la création de systèmes et réseaux de support pour les petites entreprises forestières. Une startup s'est démarquée des autres, en proposant des modèles pour guider la forêt dans la production de denrées directement utilisables dans l'agro-alimentaire local. Le jury

¹ La liste complète des participants: Lykaia, Yolanda, SkySeed, Complex Earth, strong by form, Mission to Marsh, nadar, and timber worXs.



a félicité le lauréat, SkySeed, lors d'un dîner dans la grande cour du château.

Les participants du forum ont pu expérimenter les innovations forestières sur le terrain. Six ateliers, représentant six des huit startups du concours, ont fait la démonstration de leurs entreprises dans la forêt de Blankenburg. Un circuit de randonnée a amené les participants d'un atelier à l'autre à la rencontre des innovateurs. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur la robotique, les technologies de capteurs, et la production et la quantification des services écosystémiques.

Dans son deuxième jour, les organisateurs du forum ont pris le parti d'organiser des BarCamps – ils ont pu proposer, lors d'un petit-déjeuner collectif, les sujets qu'ils souhaitent aborder dans des ateliers participatifs. Plusieurs petites salles du château étaient prêtes pour recevoir des groupes restreints. Quatre sujets ont été explorés : la finalité économique, l'agroforesterie, la *smart forestry*, et l'innovation. Chaque atelier discutait sous la supervision d'un organisateur du forum et d'un expert.

À propos de la « Future Forest Initiative »

La « Future Forest Initiative » a été créée en 2022 par Christoph zu STOLBERG, Benjamin KOWALSKI, Wolf GOETZ, Marucs PLÄTTNER, et Björn KAMINSKI. ELO est fière de compter des membres des « Young Friends of the Countryside » comme co-fondateur de l'initiative, et va continuer de les soutenir.

L'initiative a pour objectif de stimuler l'innovation dans les secteurs forêt. Elle supporte la mise en contact des forestiers, propriétaires, investisseurs et innovateurs. Les deux « Future Forest Forum », organisés à Bruxelles en 2022 et à Blankenburg en 2023, encapsulent ces objectifs. De plus, l'initiative donne une attention spéciale aux startups poussant l'innovation dans les secteurs forestiers. Dans ce cadre, la « Future Forest Initiative » a initié un *accelerator programme*. Celui-ci soutient

l'établissement, le lancement et le fonctionnement de startups, en leur proposant du coaching, du tutorat, de la visibilité. Une vraie communauté de soutien en découle. Le programme organise des weekends pour

guider et former les startups à naviguer au travers de pratiques comme la communication publique, adopter une ligne qui les distingue, et qui leur permet en même temps de développer des synergies avec d'autres entreprises. L'initiative est d'origine allemande, mais toutes les startups sont les bienvenues.

À vos agendas !

La « Future Forest Initiative » revient à Bruxelles en **mars 2024**. Elle sera organisée en préambule du « Forum for the Future of Agriculture ». ELO est ravie d'encourager des synergies entre les secteurs agricole et forestier.



Paris, le 16 octobre 2023

Communiqué de presse

FORÊT : HALTE AUX MENACES DE MORT

Un salarié de la coopérative Alliance Forêts Bois a reçu des menaces de mort d'un militant présent lors d'un rassemblement organisé à Paris par l'Association Canopée Forêts Vivantes. Une plainte a été déposée le 2 octobre.

Cette agression s'inscrit dans un contexte global d'une montée en puissance de la violence depuis plusieurs années envers les forestiers.

Les Coopératives Forestières condamnent avec la plus grande fermeté les menaces de mort dont a été victime un salarié de la coopérative Alliance Forêts Bois le 13 septembre dernier et lui apportent tout leur soutien ainsi qu'à sa famille.

A l'occasion d'un événement à Paris dédié à l'économie durable (Salon Prourable), le salarié a été menacé de mort par un militant : « *pour toi c'est une balle dans la tête* », « *ta tête et celle des autres cols blancs seront sur un piquet* ». Il a poursuivi ses invectives avec froideur, en reprenant à son compte les griefs que l'association Canopée, auto-proclamée de « *protection des forêts* », nourrit à l'égard de la coopérative Alliance Forêts Bois.

Cet acte qui s'est déroulé devant l'entrée du Palais des Congrès de Paris n'est pas un cas isolé. Il intervient dans un contexte global de **montée de la violence** verbale et physique à l'égard des travailleurs en forêt depuis plusieurs années.

Face à ces situations, les coopératives forestières dénoncent tous raccourcis et messages simplistes sur des sujets complexes, des représentations caricaturales et des méthodes employées désignant des « cibles » (personnes ou organisations). Ces messages, diffusés pour faire du buzz, créent et alimentent de fausses peurs qui engendrent chez certains, notamment les jeunes, un sentiment de haine et de volonté de vengeance.

En conséquence, « *les forestiers (salariés du privé ou du public) subissent des pressions et des agressions de plus en plus violentes : verbales ou physiques, engins forestiers incendiés et sabotés, câbles de frein de véhicules professionnels coupés, caillassages de travailleurs sur des chantiers forestiers, insultes, tags, menaces avec identités des salariés révélées, plantations d'arbres arrachées, etc. Cela ne peut plus rester dans l'impunité* » a déclaré Bertrand SERVOIS, Président des Coopératives Forestières.

Contact presse : Nicolas JOBIN / njobin@lescooperativesforestieres.fr / 06 88 75 97 39

À propos de l'UCCF - Les Coopératives Forestières

L'Union de la Coopération Forestière Française rassemble les 15 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire. Les Coopératives Forestières regroupent 114 000 familles de sylviculteurs forestiers. Elles les accompagnent dans la gestion de 2,1 millions d'hectares de forêts, la récolte-commercialisation de 7,2 millions de m³ de bois par an (soit 20% de la production nationale) et le reboisement d'environ 15 000 ha/an. Les Coopératives Forestières emploient 1 300 salariés.

UCCF - Les Coopératives Forestières
9 rue Buffault 75009 Paris
T : 01 42 82 19 58

#LaForetEnsemble
www.lescooperativesforestieres.fr

Page 1 sur 1

Droits de propriété environnementaux/ Property rights for the environment

Max Falque Editor/ sous la direction de
Preface by Richard A. Epstein
Préface de Laurent Fonbaustier

BRUYLANT

DRONIS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Droits de propriété environnementaux

Sous la direction de Max FALQUE
Editeur : Bruylant

Dans cet ouvrage quelque 28 juristes francophones et anglophones ouvrent de nouvelles perspectives relatives au rôle des droits de propriété pour protéger et gérer les ressources environnementales au service des humains et de la planète. Contrairement à la doxa de l'écologie politique, les droits de propriété sont au cœur de la civilisation et, sous réserve de les adapter aux nouveaux défis environnementaux, sont aussi le meilleur rempart contre les excès de la réglementation.

ELO
European Landowners' Organization

CountrySide

is a publication of the ELO
in English and French

5 Euros

Publisher :
Thierry de L'ESCAILLE

Chief editor :
Emmanuelle MIKOSZ

Text editor :
Sophy SMITS van OYEN-MALTZOFF,
Daniel MONTELEONE

Design & proof readers
Jehanne de DORLODOT - VERHAEGEN
ELODIE CHAMPSEIX

Back office:
Adriana ESCUDERO

Rue de Trèves, 67
B - 1040 Bruxelles
Tel : 00 32 (0)2 234 30 00
Fax : 00 32 (0)2 234 30 09
countryside@elo.org
Internet Site : www.elo.org

EDITION 2024

yfcs

FAMIGRO AWARD

PRESENTED BY THE YOUNG FRIENDS OF THE COUNTRYSIDE

ABOUT

The Famigro Award was created by Karl Grotenfelt in 2013 and is awarded to the most innovative and entrepreneurial rural idea. A project that will contribute to the evolution of our rural countryside, while endorsing their environmental & social responsibilities.

WHY?

The winner will receive:

- €5,000
- A diploma of recognition
- Exposure on our written & online channels
- Invitation to our General Assembly in Siena in June 2024

WHO?

- You are an 18-40 year old entrepreneur and a European citizen with a project of 2 years or more.
Contact info@yfcs.eu for more details!

Deadline: February 1, 2024



RURAL



SUSTAINABLE



PROFITABLE



TRADITIONAL & INNOVATIVE

Let's increase our food supply
without
reducing theirs

the
good
growth
plan

Syngenta Brussels Office
Avenue Louise, 489,
B-1050 Brussels
Tel: +32.2.642 27 27
www.syngenta.com
www.goodgrowthplan.com

syngenta